



Assemblée générale

Distr. générale
5 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 105 de l'ordre du jour

Mondialisation et interdépendance

Rôle des Nations Unies en faveur du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

Rapport du Secrétaire général*

I. Introduction

1. Au cours des derniers mois, et notamment en août et au début du mois de septembre 2001, il est apparu clairement que le ralentissement de l'économie mondiale était beaucoup plus marqué qu'on ne l'avait prévu au début de l'année. Dans de nombreux pays développés, la production industrielle diminuait, la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs s'érodait, et un certain nombre de commentateurs prédisaient un repli brutal des indicateurs emblématiques que sont par exemple les valeurs boursières et les flux de capitaux privés étrangers vers les pays en développement.

2. Les estimations laissent maintenant entrevoir un net fléchissement de la croissance mondiale. La quasi-totalité des prévisions pour le premier semestre 2001, y compris celles de l'ONU et du FMI, ont dû être revues à la baisse au troisième trimestre de l'année. Alors que le rapport intitulé *La situation économique et sociale dans le monde 2001*¹ tablait sur un taux de croissance mondiale de l'ordre de 2,4 % en 2001, on avance maintenant le chiffre de 1,4 %, avec peut-être une légère remontée à 2 % en 2002.

3. Ces taux révisés ne tiennent pas compte des répercussions possibles des attentats terroristes perpétrés le 11 septembre 2001 contre les États-Unis. L'impact précis de ces événements sur l'économie mondiale dépendra de leur incidence sur le commerce et l'industrie, la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, l'investissement, les flux de capitaux entre les pays. Certaines branches d'activités sont touchées très directement, du moins pour l'instant; c'est notamment le cas des transports et du tourisme². Les quelques semaines qui viennent seront donc cruciales pour déterminer la voie que prendra l'économie mondiale.

4. Les événements actuels prennent un relief particulier dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance. L'actualité récente, comme la crise financière asiatique de 1997-1998 et le redémarrage qui a suivi, ou le ralentissement général de l'économie mondiale, a montré que la mondialisation avait une dimension macroéconomique et qu'elle pouvait atténuer ou amplifier les cycles normaux de l'activité économique du monde industrialisé et des pays en développement. C'est pourquoi ce qui retient l'attention aujourd'hui, c'est moins la vulnérabilité des pays aux cycles économiques que leurs failles structurelles face à la mondialisation. Cette fragilité peut provenir d'un certain nombre d'éléments – finances et investissement, commerce international,

* La note d'information demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/248 n'a pas été jointe au document soumis.



catastrophes naturelles, changement de système économique³. Du coup, on attache beaucoup plus d'importance aux mécanismes d'interaction entre commerce et finances et à la capacité à les gérer. La prochaine Conférence internationale sur le financement du développement et son processus préparatoire offrent une excellente occasion d'examiner ces questions intimement liées dans une optique de développement.

5. Le présent rapport est présenté en réponse à la résolution 55/212 de l'Assemblée générale, par laquelle le Secrétaire général a été prié d'établir, en étroite collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les autres organisations compétentes, un rapport analytique sur les effets du renforcement des couplages et de l'interdépendance entre le commerce, les finances, les connaissances, les technologies et l'investissement sur la croissance et le développement dans la perspective de la mondialisation, où figurent des recommandations concrètes, notamment sur les stratégies appropriées de développement, tant au niveau national qu'au niveau international, et de lui présenter ce rapport à sa cinquante-sixième session. Les contributions de la CNUCED et d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ont été intégrées dans le présent rapport⁴.

6. La question complexe de la mondialisation avait déjà retenu l'attention de l'Assemblée générale lors de ses précédentes sessions, en particulier dans le cadre du premier dialogue de haut niveau consacré aux répercussions sociales et économiques de la mondialisation et de l'interdépendance et à leurs implications politiques, qui s'est tenu lors de la cinquante-troisième session. À l'issue de ce débat, l'Assemblée a décidé, par sa résolution 53/169, d'inscrire cette importante question à l'ordre du jour de ses travaux, et de s'intéresser plus précisément au rôle de l'Organisation s'agissant de promouvoir la coopération internationale au développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, ainsi que le déploiement d'efforts concertés, dans le cadre d'une coopération accrue et d'une coordination renforcée à l'échelle mondiale, afin de réduire au maximum les répercussions négatives de la mondialisation et de l'interdépendance et de maximiser les avantages de ce nouveau contexte. Ces considérations ont été étudiées dans deux rapports du Secrétaire général (A/54/358 et A/55/381), dont le

dernier était consacré aux technologies de l'information et des communications (TIC).

7. À la présente session, l'Assemblée a examiné la question intitulée « S'adapter à la mondialisation : faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale au XXI^e siècle » dans le cadre de son second dialogue de haut niveau sur la coopération économique pour le développement par le partenariat, les 20 et 21 septembre 2001. Les débats ont porté sur les aspects les plus actuels et pertinents du problème, à savoir promouvoir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et mobiliser de nouvelles ressources financières d'origine publique et privée pour étayer l'effort de développement et mieux intégrer ces pays dans le réseau mondial de l'information en voie de formation, grâce à un meilleur accès aux technologies de l'information et des communications.

8. En réponse à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/212, et compte tenu du fait que la mondialisation et ses divers aspects ont déjà fait l'objet de nombreux débats dans le système des Nations Unies et ailleurs, la section II du présent rapport sera consacrée à l'analyse des relations et interdépendances toujours plus étroites entre les composantes du processus de mondialisation mentionnées par l'Assemblée dans sa résolution (à savoir commerce, finances, connaissances, technologies et investissement), et des possibilités d'action envisageables. La section III, établie par le secrétariat de la CNUCED, s'interroge sur la cohérence et la rigueur des politiques de prévention et de gestion des crises financières. Tout comme les autres parties du rapport consacrées aux questions financières, elle s'inscrit dans le droit fil d'un certain nombre de publications récentes de l'ONU, en particulier le rapport du Secrétaire général intitulé « Architecture financière internationale et développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés » (A/56/173) et son additif (contenant une note du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la stabilité financière comme bien collectif (A/56/173/Add.1), et des précisions sur les travaux du CNUCED concernant les flux privés à long terme [A/56/173/Add.2]), et doit être interprétée à la lumière de ces documents. Le rapport du Secrétaire général au Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du

développement à l'échelon intergouvernemental à sa deuxième session de fond (A/AC.257/12) et le prochain rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement sont eux aussi directement liés au sujet. Le présent rapport ne reprend pas in extenso les conclusions et recommandations contenues dans ces différents documents. Les recommandations de la section IV portent plus particulièrement sur le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion des stratégies de développement nationales et internationales propres à atténuer les effets négatifs de la mondialisation et à en exploiter au mieux les avantages.

II. Couplages et interdépendance

9. On voit bien depuis quelques années qu'aucun pays ou presque n'échappe à la mondialisation. Les échanges économiques, sociaux, politiques et culturels entre les citoyens, les entreprises et les gouvernements ne cessent de s'élargir et de s'approfondir par-delà les frontières. Conscients du caractère inéluctable de ce processus, de nombreux pays en développement ont décidé d'en tirer parti en choisissant une stratégie de développement fondée sur l'intégration aux réseaux mondiaux de la finance, du commerce et des communications, ainsi que sur la libéralisation de l'économie.

10. Mais la complexité du phénomène de la mondialisation, et notamment des couplages et interdépendance qui en articulent les diverses composantes, soulève de redoutables difficultés en termes d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques, tant aux niveaux national qu'international. Car ces divers éléments – commerce, finances, investissement, technologie et développement – relèvent généralement de ministères et d'organismes nationaux différents, et ne sont pas du ressort des mêmes organisations et organes intergouvernementaux dans le système des Nations Unies. Le premier défi majeur de la mondialisation, c'est donc celui de la cohérence qui doit prévaloir dans le choix des mesures décidées à tous les niveaux. Depuis quelques années, l'Assemblée générale examine la question de la mondialisation dans toute sa complexité, et cela avec une rigueur et une clairvoyance qui témoignent de sa détermination à dépasser le stade des considérations générales quant à la nature et aux conséquences du

phénomène et de se concentrer sur des éléments essentiels comme les technologies de l'information et des communications, l'objectif étant de produire une analyse complète et intégrée débouchant sur des décisions et recommandations à portée concrète.

11. La poursuite du développement est devenue encore plus complexe qu'auparavant avec la mondialisation, dont les différentes composantes sont par ailleurs de plus en plus imbriquées. C'est ainsi que le commerce mondial est largement tributaire non seulement des systèmes commerciaux nationaux et internationaux et des décisions d'investissement, mais aussi des disponibilités financières, de l'évolution des infrastructures technologiques qui facilitent les échanges, du poids croissant de la production de savoir et de la possibilité de mettre à contribution d'innombrables sources de connaissances et activités intellectuelles. De même, l'investissement varie en fonction des régimes de réglementation, du climat et du risque, mais il est également tributaire d'autres facteurs – perspectives d'exportation, existence de connaissances exportables, meilleure diffusion des innovations technologiques et, là encore, évolution des infrastructures technologiques. Un plan d'action qui ne prendrait en compte qu'un seul ou que quelques-uns de ces facteurs ne serait sans doute dans le meilleur des cas que partiellement efficace.

12. Comme l'a indiqué le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée du Millénaire (A/54/2000), un contexte planétaire plus intégré exige une plus grande cohérence des politiques. L'architecture financière internationale doit être renforcée, tout comme le régime des échanges multilatéraux, et il importe d'harmoniser les politiques macroéconomiques, commerciales, financières et environnementales, ainsi qu'en matière d'assistance, de façon qu'elles aillent dans le sens de l'objectif commun, à savoir faire en sorte que la mondialisation profite à tous.

13. Les gouvernements sont eux aussi de plus en plus interdépendants. Ils doivent donc travailler de concert avec tous les autres acteurs pour que les bienfaits de la mondialisation soient largement et équitablement répartis et profitent en particulier aux pays en développement. Ils doivent également s'assurer que le terrain conquis n'est pas rapidement reperdu et que les pays ne retombent pas dans l'ornière effroyable de la pauvreté. Si les États restent les principaux acteurs de la gestion du processus de mondialisation, le rôle de la société civile ne cesse de prendre de l'importance, car

les problèmes mondiaux ne peuvent être résolus que si la participation et le partenariat sont effectifs à tous les niveaux.

14. On constate rétrospectivement que, malgré quelques accidents de parcours (comme la crise asiatique), les pays qui ont su s'intégrer dans l'économie mondiale et par conséquent attirer des investissements étrangers et accéder aux réseaux mondiaux du savoir et de l'information, ont à terme enregistré une croissance plus vigoureuse et ont marqué des points importants dans leur lutte contre la pauvreté.

15. Par ailleurs, les pays qui n'ont pas profité du processus de mondialisation n'ont généralement pas les bases structurelles et institutionnelles requises pour tirer parti de l'ouverture et de l'intégration des échanges, des régimes d'investissement et des marchés financiers. Ils se retrouvent peu ou prou, surtout pour les moins développés, dans un contexte commercial international qui ne répond pas à leurs préoccupations de manière transparente et équitable. De plus, les pays en développement n'ont pas la capacité qui leur permettrait de gérer le processus de mondialisation, en raison notamment de l'absence de souplesse de leurs structures économiques et sociales et de l'insuffisance de leurs mécanismes de protection sociale, qui ne font qu'exacerber leur vulnérabilité (et celle des pauvres) aux chocs exogènes.

16. Les sections suivantes du présent rapport s'attachent à mettre en évidence quelques-uns des facteurs qui ont une incidence sur le commerce, les finances, les connaissances, les technologies et l'investissement, afin d'en faire ressortir les liens, les interdépendances et les implications en termes de croissance et de développement.

A. Commerce

17. Le développement rapide du commerce international de biens et services et des échanges financiers, auquel s'ajoute la généralisation des nouvelles technologies et des modalités novatrices de production et de commercialisation sur le marché mondial, ne sont que les facettes les plus visibles du phénomène actuel de la mondialisation. Ces interactions transfrontières ont contribué à la croissance et au redressement de l'économie de nombreux pays, dont plusieurs pays en développement,

en particulier en Asie de l'Est et du Sud-Est. C'est la persistance d'une économie intérieure libérale et ouverte qui explique essentiellement, par exemple, la croissance de l'Asie de l'Est. Elle a non seulement permis d'importants apports d'investissements étrangers directs, mais aussi la croissance rapide des exportations, suscitée dans une large mesure par des sociétés à investissements étrangers. Les apports d'investissements étrangers directs ont été particulièrement importants dans les pays qui ont également connu une forte expansion des exportations. D'une manière générale, les pays qui n'ont pas su ouvrir leur économie et adopter une stratégie efficace de promotion des exportations n'ont pas su non plus profiter de la mondialisation.

18. À condition que des politiques judicieuses soient appliquées, qu'un cadre institutionnel soit mis en place et que les législations et appareils réglementaires soient dûment appliqués, on considère généralement que le commerce extérieur contribue à alléger la pauvreté extrême dans la plupart des pays en développement, grâce à l'expansion rapide de la production et de l'emploi dans des secteurs d'exportation à forte intensité de main-d'oeuvre et activités connexes. À cela viennent s'ajouter des augmentations des salaires réels, qui constituent l'actif essentiel des ménages pauvres.

19. Au cours des 10 dernières années, les pays en développement ont réduit le niveau et la dispersion des tarifs, éliminé les barrières commerciales non tarifaires et ont compté de plus en plus sur les forces du marché pour allouer les devises étrangères. On laisse la participation étrangère améliorer le niveau technologique et l'efficacité ainsi que dégager le financement des investissements requis. Ces politiques, liées à d'autres réformes du marché, se sont accompagnées d'une accélération de la croissance de la production et des exportations. Il n'empêche que la persistance d'obstacles devant les produits présentant un intérêt à l'exportation pour les pays en développement maintient ceux-ci dans une situation désavantageuse sur le plan de la concurrence dans le commerce international et pour ce qui est de l'acquisition des technologies et méthodes de production les plus récentes, ce qui ne fait que les marginaliser davantage en les excluant de la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir.

20. Cela est particulièrement vrai dans le cas de nombreux pays en développement exportateurs de

produits de base qui se trouvent aux prises avec une chute des cours de nombre de ces produits à cause de la baisse de la demande mondiale. Ces pays ont à faire face au problème de la tendance à la baisse des cours des produits de base à long terme et à leur forte instabilité dans le court terme. De nombreux petits pays à faible revenu connaissent non seulement le problème de l'atténuation de l'instabilité à court terme des marchés internationaux des produits de base, mais aussi la difficulté qu'il y a à diversifier leur économie en cette ère de production mondiale de plus en plus spécialisée.

21. La participation aux réseaux de production constitue un exemple frappant des problèmes que connaissent les pays en développement lorsqu'il s'agit de s'intégrer à la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir et les réseaux. Les réseaux de plus en plus étendus de production et de services des transnationales dans le monde entier, allant de pair avec la tendance croissante aux fusions et aux acquisitions, ont donné lieu à des réseaux commerciaux, mondiaux et régionaux complexes qui peuvent avoir un effet positif mais aussi négatif sur l'économie locale. De surcroît, le développement des échanges à l'intérieur des sociétés et le resserrement des liens entre monteurs et producteurs de composantes signifie que la concurrence s'exerce désormais davantage entre circuits et réseaux qu'entre sociétés particulières. Il n'empêche que de nombreux pays en développement ne font pas partie de ces réseaux et de ces systèmes. Ils restent donc à l'écart des circuits mondiaux de production et d'échange. Ils sont nombreux à connaître des taux de croissance des recettes d'exportation faibles ou négatifs. On pourrait tirer des enseignements des exemples de la réussite de petites sociétés qui reposent soit sur leur complémentarité avec de grands ensembles soit sur l'alliance, par le regroupement, de sociétés plus petites. Il s'agit d'un domaine fondamental dont la croissance aurait à gagner à l'accroissement de la productivité et à l'augmentation des revenus de travailleurs sous-employés.

22. Les flux commerciaux liés à la finance, aux investissements et à la technologie peuvent avoir des conséquences à propagation rapide, positives tout comme négatives, au-delà des frontières. Dans le cas de l'Asie, le ralentissement de la croissance des exportations de haute technologie a joué un rôle important dans la fragilisation externe et l'impact du

choc financier qui en a résulté a été répercuté en s'amplifiant dans tout le commerce intrarégional. Par ailleurs, l'effet positif des flux commerciaux est tout aussi puissant, comme le montre la reprise en Asie, où la demande d'importation des États-Unis a servi de moteur au redressement de nombreux pays frappés par les crises de 1997-1998. En 2000, la croissance des importations des États-Unis a dépassé pour la troisième fois consécutive les 10 %. Les pays en développement et les pays en transition en ont particulièrement profité, le volume total de leurs exportations ayant enregistré une hausse estimée respectivement à plus de 10 % et à 15 %⁵.

23. Il n'empêche que cette interdépendance peut se transformer en arme à double tranchant. En effet, la demande américaine d'importations connaît une baisse sensible en 2001, si bien que de nombreux pays ayant des liaisons commerciales étroites avec les États-Unis, comme dans les Amériques et en Asie du Sud, connaissent un ralentissement de la croissance de leurs exportations. Ce sont les exportations de pays spécialisés dans les produits TIC qui sont les plus touchés. De plus, la croissance économique s'est également ralentie ou est au point mort dans d'autres grands pays, ce qui a également eu pour effet d'affaiblir la demande mondiale d'exportations en provenance des pays en développement. Cela se traduit notamment par la faiblesse des cours internationaux des produits de base⁶. D'autres liens internationaux, tels que la stagnation des flux de capitaux privés, la hausse des primes de risque liées au financement extérieur de certains pays en développement, l'affaiblissement des cours des produits de base et l'insuffisance de l'accès à l'infrastructure mondiale de l'information ne font que nuire davantage aux économies fragiles.

24. La mondialisation, couplée à l'interdépendance, accentue les tendances à la hausse aussi bien que les tendances à la baisse, ce qui exige encore plus d'efforts en matière de formulation, de cohérence et de coordination des politiques. À ce propos, les questions liées à la suite donnée aux dispositions et engagements pris lors des pourparlers d'Uruguay au sujet des produits intéressant les pays en développement et le lancement d'une nouvelle série de négociations commerciales actuellement discutées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont d'une importance vitale pour l'avenir de l'économie mondiale et la croissance et le développement des pays en

développement. À ce propos, il est indispensable que la réunion ministérielle de l'OMC qui doit se tenir au Qatar donne des résultats positifs, équilibrés et axés sur le développement.

B. Finances

25. La mondialisation des marchés financiers a été stimulée par la déréglementation des marchés financiers nationaux, en particulier pour ce qui est des contrôles des capitaux et des changes, et a été alimentée par des changements rapides dans le domaine financier qui ont facilité des investissements de portefeuille étrangers et autres mouvements transfrontières de capitaux. Bien que les flux nets de capitaux internationaux n'aient pas enregistré une croissance aussi explosive que celle des flux bruts, le volume des transactions financières internationales n'en a pas moins été extraordinaire. Par exemple, le chiffre d'affaires journalier moyen du marché des changes est passé de quelque 200 milliards de dollars au milieu des années 80 à quelque 1,2 trillion au milieu des années 90, soit environ 85 % de l'ensemble des réserves de devises de tous les pays. Les progrès technologiques n'ont fait qu'accélérer l'intégration des marchés financiers mondiaux, ce qui a conduit à des échanges électroniques dans des bourses entièrement informatisées et automatisées dans le monde entier.

26. La mondialisation des marchés financiers et des marchés des capitaux a facilité l'accès au capital et a ouvert aux entreprises des pays en développement les marchés internationaux des obligations et des actions en plus de prêts obtenus auprès des banques internationales. Parallèlement, la libéralisation des marchés des capitaux a entraîné d'importants apports au titre des investissements étrangers de portefeuille qui offrent aux investisseurs étrangers un moyen efficace de protéger leurs opérations et leurs risques, bien qu'étant à court terme et essentiellement instables. La crise financière de l'Asie a démontré cruellement les effets dévastateurs que ces flux peuvent avoir sur le développement de l'économie nationale. Face à cette crise, certains gouvernements ont essayé de limiter et de contrôler les apports de ces capitaux à risques tout en continuant d'encourager les investissements étrangers directs.

27. Les pays en développement et les pays en transition ont été particulièrement exposés à l'instabilité financière – expansion et diversification

rapides des flux financiers, souvent suivies de revirements brutaux. Le phénomène a parfois été aggravé par la libéralisation prématurée du compte de capital, des structures financières intérieures fragiles et la faiblesse de la réglementation et de la supervision financières. Des booms financiers prolongés créent de fortes pressions sur la demande intérieure globale, ce qui rend les déséquilibres macroéconomiques insoutenables pendant le resserrement financier qui s'ensuit. Ils tendent généralement à fragiliser les structures financières, étant donné que l'aggravation des risques est souvent sous-estimée. Dans ces conditions, une tendance à la baisse peut se traduire par une crise financière interne, qui consomme une part importante des maigres ressources qui pourraient être consacrées au développement et touche gravement l'activité économique et les investissements pendant plusieurs années. L'impact des crises financières sur l'économie des pays en développement et des pays en transition est donc beaucoup plus profond que dans les pays développés à économie de marché.

28. Les crises financières ont montré clairement qu'une libéralisation brutale ou prématurée du compte de capital n'est pas indiquée pour les pays en développement et les pays en transition. Une bonne libéralisation ne peut se faire sans des systèmes financiers intérieurs solides et une réglementation et une supervision efficaces. Il n'empêche que même s'il existe des fondements solides dans ce domaine, il s'est révélé très difficile aux pays en développement et aux pays en transition qui libéralisent le compte de capital de s'adapter à la situation créée par la forte instabilité des flux de capitaux internationaux, qui peut en fait affaiblir, voire détruire, ces fondements.

29. La libéralisation des marchés financiers facilitant l'accès aux capitaux internationaux, il est plus indispensable que jamais de disposer d'un secteur financier fort et viable pour servir d'intermédiaire entre les flux financiers mondiaux, en particulier les opérations à court terme instables. La crise de 1997 a démontré l'énorme impact du secteur financier sur le développement, et notamment les dangers nés de la contagion. Elle a mis en lumière l'interdépendance des marchés financiers et a suscité le débat sur la nécessité de transformer l'architecture financière mondiale, notamment par la création d'un système d'alerte rapide pour les crises financières.

30. Cette réforme devrait porter sur plusieurs aspects interdépendants, dont la gestion des liquidités

internationales, la cohérence globale des politiques macroéconomiques et de la réglementation financière et la prévention et la gestion des crises financières, ainsi que le financement du développement et le règlement des questions en suspens liées à la dette. À propos de la prévention et de la gestion des crises financières, ce domaine appelle des réformes d'urgence sur six points clefs : a) amélioration de la cohérence des politiques macroéconomiques à l'échelon mondial; b) réforme du FMI afin de disposer de liquidités internationales suffisantes en temps de crise; c) adoption de codes de conduite, amélioration de l'information et supervision et réglementation financières aux niveaux national et international; d) maintien de l'autonomie des pays en développement et des pays en transition pour ce qui est des questions liées aux comptes de capital; e) intégration dans les prêts internationaux de dispositions relatives au statu quo sanctionnées sur le plan international; et f) conception d'un réseau d'organisations régionales et sous-régionales afin d'appuyer la gestion des crises monétaires et financières⁷.

31. Une nouvelle architecture financière internationale implique nécessairement l'élaboration de mécanismes réglementaires et de contrôle qui seront mieux adaptés aux marchés des capitaux privés et du crédit mondialisés d'aujourd'hui. Ces mécanismes devraient être à caractère mondial, c'est-à-dire qu'ils devraient englober tous les pays (en particulier les pays sources) ainsi que les différents établissements et marchés financiers, afin d'éviter les lacunes et les déséquilibres en matière de réglementation. Il faudra toutefois tenir dûment compte des différentes structures et traditions financières nationales pour ce qui est de la réglementation et du contrôle financier.

32. Des institutions régionales et sous-régionales plus fortes peuvent contribuer de manière décisive à la stabilité du système financier dans le monde. L'expérience de l'Europe occidentale donne à penser que les organismes et les arrangements financiers régionaux peuvent jouer un rôle stabilisateur capital. Des réalisations plus limitées à l'échelon régional, notamment celles des banques régionales et sous-régionales de développement et de quelques fonds de réserve, montrent que eux aussi peuvent occuper une place importante dans les nouvelles structures financières internationales, aussi bien pour la gestion des crises que pour le financement du développement. Les arrangements de crédit réciproque conclus par

l'ASEAN avec la Chine, le Japon et la République de Corée sont un exemple de système d'appui régional face aux problèmes urgents de liquidités. De solides fonds régionaux de réserve freineraient au moins dans certains cas les spéculateurs qui aspirent à s'attaquer à la monnaie de certains pays et, partant, à faire peser de lourdes menaces sur les relations commerciales et financières à l'échelon régional notamment. Ces fonds pourraient aussi venir compléter les fonds du FMI pendant les périodes difficiles. Ainsi donc, aussi bien en matière d'offre que de demande, ils pourraient réduire la nécessité d'avoir recours à l'appui du FMI. Par ailleurs, les institutions régionales et les examens entre pairs pourraient aussi jouer un rôle central dans la surveillance à la fois des politiques macroéconomiques et de la réglementation et du contrôle financiers à l'échelle nationale. En vérité, cette surveillance et cet examen entre pairs pourraient être plus facilement acceptés par les pays que s'ils étaient le fait d'une seule puissante institution internationale. Cela contribuerait à instaurer une mondialisation plus équilibrée.

Investissements

33. L'investissement étranger direct (IED) a contribué à la mondialisation des marchés financiers avec la mise en place par les grandes sociétés de réseaux d'entreprises qui sont souvent cotés dans les bourses du monde entier. L'IED a également contribué à l'expansion du commerce mondial ainsi qu'au développement et à la diversification des flux financiers en raison des échanges interentreprises et des flux de capitaux entre pays qui en résultent. Parallèlement, la poussée des flux de l'IED n'aurait pas été possible sans une libéralisation du régime des échanges et des investissements et une évolution rapide des technologies de l'information et de la communication qui ont favorisé l'expansion, par le biais de l'IED, de la production et des opérations de marketing des entreprises commerciales au-delà des frontières nationales.

34. Le volume de l'IED dépasse désormais largement les exportations. Les ventes des filiales étrangères ont progressé plus rapidement que les exportations mondiales de biens et de services, tandis que, toujours à l'échelle mondiale, le rapport entre le volume des stocks d'IED et le PIB a augmenté deux fois plus vite que le rapport entre les importations et les exportations d'une part et le PIB d'autre part, ce qui donne à penser

que l'accroissement de la production internationale a confirmé l'interdépendance de l'économie mondiale au-delà de celle due au seul commerce international. L'IED représente désormais la majeure partie des mouvements de capitaux privés à destination des pays en développement en général et dépasse les mouvements officiels de capitaux tels que l'aide publique au développement (APD). L'IED demeure toutefois concentré dans les pays développés et moins d'une douzaine des plus grands pays en développement.

35. L'IED est une source de financement et de capitaux, mais aussi un moyen d'acheminer des connaissances et des techniques. Par le biais des efforts considérables de recherche et de développement qu'elles déploient, des liens qu'elles entretiennent avec le réseau des laboratoires de recherche et de leur aptitude à manoeuvrer dans le dédale du système international de délivrance des brevets, les sociétés multinationales ont à la fois alimenté l'IED et favorisé le progrès technologique.

36. Dans de nombreux pays en développement, l'IED a contribué de manière décisive à la croissance économique, à la création d'emplois, à l'acquisition de nouvelles qualifications et de nouvelles compétences. L'IED peut aussi faciliter le transfert de technologie au bénéfice des pays en développement et faciliter leur accès aux marchés internationaux. Toutefois, la concentration de l'IED dans quelques-uns des plus grands pays en développement signifie que de nombreux pays parmi les moins avancés ne sont pas en mesure de tirer pleinement parti du transfert de technologie et de l'accès aux marchés d'exportation. Les pays les moins avancés demeurent lourdement tributaires de l'aide publique au développement, qui a diminué au fil des années. Les flux de l'IED sont également soumis aux aléas du marché. Dans le climat économique actuel, le volume de l'IED à destination des marchés émergents et des pays en développement, en particulier des moins avancés d'entre eux, a marqué un net recul.

37. Pour attirer l'IED, le pays bénéficiaire doit s'employer à créer des conditions favorables, notamment en matière de gestion des affaires publiques et de transparence, de conditions macroéconomiques et de politiques fiscales et budgétaires. Cela nécessite aussi la mise en place d'institutions nationales et/ou régionales appropriées. C'est ainsi par exemple que les organismes nationaux et régionaux de garantie des

investissements devraient être encouragés, en collaboration avec l'Agence multilatérale de garantie des investissements ou de manière indépendante, à fournir des garanties contre les risques non commerciaux à des conditions avantageuses. Ces organismes pourraient être mis en place sous forme de coentreprises avec des banques et des compagnies d'assurance privées. Fonctionnant parallèlement aux établissements polyvalents de promotion des investissements, ces organismes pourraient contribuer utilement à abaisser le coût de l'information et de l'accès pour les investisseurs et à améliorer les rendements attendus des investissements, augmentant ainsi le volume et la durée probables des investissements.

38. L'équité est une préoccupation centrale dans la répartition de l'IED. On s'accorde généralement à reconnaître la nécessité d'agir à l'échelon mondial pour répartir plus largement les flux de l'IED en les axant sur le développement. Cela pourrait se faire par le biais d'une alliance entre tous les intervenants pour arrêter des mesures pratiques centrées sur la réalisation de ce double objectif.

Technologie et connaissances

39. La rapidité de l'évolution technologique, au cours des dernières années, en particulier dans le secteur de l'information et de la communication, a entraîné des transformations radicales dans le traitement et la diffusion des données et l'apparition d'une société de l'information, ce qui a profondément marqué la production, les services, l'organisation du travail et l'environnement. Les technologies de l'information et de la communication ont augmenté le volume de l'information disponible et sa qualité, permettant aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics de prendre des décisions réfléchies. Les connaissances constituent désormais une forme d'avantage compétitif qui fait de plus en plus partie intégrante du processus de production.

40. Les technologies de l'information et de la communication permettent plus de mobilité et de souplesse dans le mouvement des biens et des services, plus de diversité dans les procédés de production et une utilisation plus rationnelle des ressources, contribuant ainsi à un relèvement de la productivité et de la croissance économique. On ne saurait exagérer l'importance de ce phénomène dans la mondialisation, et en particulier dans les rapports entre le commerce,

les moyens de financement, les investissements et le développement.

41. En raison, pour une part non négligeable, du développement rapide des télécommunications ainsi que des techniques et produits liés à l'informatique, les flux financiers transfrontières ont augmenté à une allure remarquable. L'évolution des technologies de l'information et de la communication, alliée à de nouveaux instruments financiers et de nouvelles méthodes de gestion des risques, a permis à des institutions financières et non financières de nature très diverse de mieux gérer leurs risques financiers. Des instruments financiers complexes, comme par exemple les instruments dérivés, ne se seraient pas généralisés sans les progrès technologiques des 10 dernières années. En l'absence de puissants moyens de traitement des données et de communication, le coût des instruments dérivés ne pourrait être convenablement calculé, l'arbitrage des marchés qu'ils supposent ne pourrait être convenablement assuré et la gestion des risques qu'ils comportent n'existerait pas du tout.

42. L'expansion rapide des opérations bancaires et des moyens de financement à travers les frontières ne devrait rien avoir de surprenant étant donné que le faible coût du traitement de l'information et des technologies de la communication permet mieux aux clients dans une partie du monde de tirer parti des possibilités d'emprunt, de dépôt ou de gestion des risques en temps réel partout ailleurs dans le monde. Cette évolution contribue à ce que tout excédent de l'épargne par rapport aux investissements dans un pays puisse être utilisé dans un autre pays. Autrement dit, cette évolution permet d'équilibrer plus facilement les taux de rendement des investissements ajustés en fonction des risques dans le monde entier. Elle contribue donc à améliorer la répartition de capitaux insuffisants à travers le monde et, ce faisant, entraîne une énorme dispersion des risques et de multiples possibilités d'opérations de couverture.

43. Les technologies de l'information et de la communication ont permis d'accélérer l'intégration des procédés de production à l'échelle mondiale, ce qui contribue de plus en plus à l'expansion du commerce mondial. Par ce biais, les entreprises ont été en mesure de mettre en place des réseaux mondiaux de production et de services et, ce faisant, de rattacher de nombreuses petites et moyennes entreprises, y compris dans les pays en développement et les pays en transition, aux marchés mondiaux. De nouveaux progrès dans l'accès

des pays en développement aux technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement au commerce électronique, ouvrent la possibilité d'accroître sensiblement leur participation aux échanges mondiaux de biens et de services. Le développement de l'Internet et de l'accès aux marchés débouchera sur une intensification de la concurrence axée sur les marchés locaux ou étrangers, s'agissant aussi bien de production que de services. L'accès à ces technologies sera de plus en plus un facteur déterminant dans les investissements des entreprises étrangères à la recherche de débouchés dans les pays en développement.

44. La participation à une économie mondiale compétitive fondée sur les connaissances exigera de plus en plus un certain degré d'aptitude électronique (autrement dit un milieu d'affaires favorable à une activité commerciale fondée sur l'Internet) comme facteur de production parmi d'autres. Les perspectives sont toutefois peu encourageantes pour de nombreux pays en développement qui sont loin d'être *informatiquement prêts*, même s'ils ont entrepris de libéraliser leur marché des télécommunications. Cette fracture numérique traduit une fracture économique à l'échelon national et à l'échelon mondial qui, faute de volumes suffisants d'investissements, de ressources et de transferts de technologie, sans parler de politiques et de réglementations appropriées, continuera de s'aggraver au détriment des pauvres, en particulier dans les pays en développement.

45. Dans les pays en développement, les pouvoirs publics éprouvent d'énormes difficultés à hisser leur pays à l'âge de l'information. Les énormes investissements que nécessite la mise en place des infrastructures humaines, matérielles et institutionnelles indispensables sont hors de portée pour la plupart des pays, qui ont besoin de l'aide technique et financière des pays développés, de la communauté internationale des donateurs et de la participation active du secteur privé. Des politiques adaptées aux structures économiques, aux bases de production et aux besoins sociaux des différents pays devraient être appliquées sans tarder afin de remédier aux insuffisances structurelles qui empêchent ces pays de participer pleinement à une économie mondiale fondée sur la connaissance.

46. Afin d'éviter une aggravation de la marginalisation et de la fracture numérique, il est capital de garantir aux pays en développement un accès

réel et peu coûteux à l'information et aux connaissances. À cet égard, il est indispensable de définir et de trouver un moyen d'améliorer l'accès aux connaissances et aux technologies et leur transfert au bénéfice des pays en développement.

47. Dans l'ensemble, on a nettement le sentiment que les nouvelles technologies, de même que les instruments et les procédés financiers qu'elles ont rendus possibles, ont renforcé les rapports d'interdépendance entre les marchés et les intervenants commerciaux aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays. Par voie de conséquence, une perturbation dans un secteur du marché ou dans un pays risque de se répercuter beaucoup plus rapidement sur l'ensemble de l'économie mondiale que cela n'était le cas auparavant.

48. Il est capital, en particulier en raison du ralentissement de l'économie mondiale, que le régime du commerce international poursuive son difficile cheminement vers l'équité et l'ouverture. Les problèmes que soulève la mise en oeuvre des dispositions du Cycle d'Uruguay concernant les produits d'exportation des pays en développement doivent être réglés. À cet égard, il serait d'une importance capitale que la réunion ministérielle de l'OMC au Qatar donne des résultats positifs, équilibrés et axés sur le développement.

III. Coordination et harmonisation des politiques de prévention et de gestion des crises financières

49. Du fait de l'accélération de l'interdépendance économique au cours des 20 dernières années, l'impact des politiques et des résultats économiques dans une partie de l'économie mondiale se fait maintenant sentir beaucoup plus rapidement et s'étend beaucoup plus largement que cela n'était le cas lorsque le système international prenait forme après la Seconde Guerre mondiale. En conséquence, il demeure essentiel, pour maintenir la stabilité économique mondiale, que les autorités nationales poursuivent des objectifs d'action en tenant dûment compte des effets transfrontières des mesures prises en vue de leur réalisation. L'augmentation et la diversification du groupe de pays participant activement à l'économie internationale a accru les risques de conflit en matière d'orientations et la menace de chocs déstabilisateurs. Toutefois, les décisions de principe prises par un petit nombre de

pays industrialisés continuent d'exercer une influence excessive sur les perspectives économiques globales du système international.

50. Les échanges fournissent un moyen de transmettre les chocs à travers les pays, lequel s'est considérablement développé du fait de la réduction des obstacles juridiques, géographiques et politiques entravant le commerce. Dans les pays développés, où est concentrée la majeure partie des échanges mondiaux, les dirigeants continuent de s'inquiéter de l'impact négatif des chocs extérieurs, comme l'augmentation du prix du pétrole. Toutefois, s'agissant du commerce, la tendance générale a favorisé leurs intérêts au cours des dernières années et, du fait du caractère limité des relations commerciales entre les principaux blocs industriels, les chocs provenant de cette source sont plus faciles à endiguer que par le passé. Toutefois, avec l'augmentation du nombre de pays en développement adoptant des stratégies de développement axées sur l'exportation, la santé des marchés des grands pays industrialisés est devenue plus importante pour leur stabilité macroéconomique et leurs perspectives de croissance. La faible croissance de ces marchés et le maintien des restrictions touchant les produits pour lesquels les pays en développement ont un avantage compétitif, de même que la concurrence croissante entre ces pays eux-mêmes, impliquent qu'un grand nombre d'entre eux demeurent très vulnérables aux chocs exogènes, en particulier à ceux résultant de changements d'orientation soudains dans les grands pays industrialisés.

51. L'état du système commercial mondial actuel reflète une longue évolution au cours des 50 dernières années. Les marchés financiers mondiaux, par contre, n'ont commencé leur expansion explosive qu'après l'effondrement du système de Bretton Woods dans les années 70. Les principaux courants de capitaux privés ont été enregistrés entre les pays industriels avancés mais le volume, la composition et la répartition des flux vers les pays en développement se sont également modifiés au cours des 30 dernières années. Le crédit bancaire était à l'origine la principale forme d'apport de capitaux privés aux pays en développement mais, depuis la crise de la dette du début des années 80 en particulier, la libéralisation et la privatisation rapides ont encouragé d'importants courants de capitaux et d'investissements étrangers directs, quoique concentrés sur un petit nombre de marchés dits « émergents ». En principe, les paramètres économiques fondamentaux

doivent exercer une influence prédominante sur les flux de capitaux privés. En réalité, les possibilités de bénéfices à court terme, les pressions spéculatives et les comportements grégaires ont également exercé une forte influence, rendant ces courants extrêmement instables.

52. L'expérience montre que les pays en développement sont particulièrement vulnérables à l'inversion des courants de capitaux extérieurs et que les dommages causés peuvent être très importants. Cela est dû en partie à leur fort endettement extérieur net et à la part plus importante de cette dette libellée en devises. Cela reflète également la petite taille et la fragilité institutionnelle des marchés financiers dans de nombreux pays en développement, de sorte que l'arrivée et le départ d'investisseurs de pays industrialisés, même de taille moyenne, peuvent causer des fluctuations de prix considérables.

53. Le fait que les crises récentes qu'ont traversées les marchés émergents ont été provoquées par une inversion des apports de capitaux complique considérablement le processus d'ajustement engagé dans ces pays. Ce processus commence souvent non pas par la mise en oeuvre de politiques non viables mais par l'introduction de mesures visant à maintenir la stabilité macroéconomique et à être intégrées plus rapidement dans l'économie mondiale. En l'absence de contrôles efficaces des mouvements de capitaux, les signaux macroéconomiques, qui sont considérés comme des indicateurs de succès lorsque les capitaux arrivent dans un pays, peuvent rapidement se transformer en signaux d'alarme lorsque le sentiment du marché change; l'appréciation d'une monnaie, l'augmentation du prix des actifs et l'octroi de prêts bancaires qui accompagnent et encouragent les apports de capitaux importants, peuvent être suivis d'une dépréciation monétaire, d'un effondrement des prix et d'une crise du système bancaire provoqués par la sortie de capitaux.

54. Dans les pays émergents, ces crises peuvent être provoquées par des chocs extérieurs; en fait, elles sont souvent liées à des modifications majeures des taux de change et des taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés. Cela était le cas non seulement de la crise de la dette des années 80 mais aussi plus récemment du cycle expansion-contraction qui a marqué les courants de capitaux vers l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Europe orientale. Toutefois, compte tenu de la portée mondiale des marchés, la

contagion s'est généralisée. Les pays émergents ont beaucoup plus de relations commerciales et financières les uns avec les autres que par le passé. La crise financière asiatique a été aggravée par les liens commerciaux et monétaires régionaux qui ont contribué à aggraver les phénomènes de baisse du prix des actifs et de manque à produire et à les étendre aux pays voisins, y compris ceux ayant fait preuve de responsabilité dans le domaine macroéconomique. De plus, les liens financiers ont ouvert de nouvelles voies de contagion en retour vers les pays créanciers; chaque crise éclatant dans un pays émergent suscite des préoccupations au sujet des risques encourus par les banques et autres institutions financières dans les pays industrialisés. En ce qui concerne la crise des titres russes, ces inquiétudes ont été suffisamment graves pour susciter une réponse rapide de la Réserve fédérale aux États-Unis.

55. La fréquence croissante des crises financières constitue en soi une préoccupation majeure pour les décideurs, mais l'interconnexion des flux commerciaux et financiers implique aussi que les conséquences des chocs deviennent beaucoup plus difficiles à prévoir et à gérer. Non seulement la crise asiatique a été beaucoup plus grave que prévu en termes de manque à produire et de dommages sociaux mais les avantages retirés par les pays avancés, par le biais de mouvements liés à des termes de l'échange favorables et le reflux de capitaux à la recherche d'investissements moins hasardeux, étaient également imprévus.

56. La promesse qu'un flottement entre les principales monnaies de réserve apporterait la stabilité, un équilibre des ajustements des balances des paiements et une autonomie accrue en matière de politique générale ne s'est pas concrétisée. Par contre, la distorsion des taux de change a contribué à aggraver les déséquilibres macroéconomiques entre les grands groupes industriels, compliquant considérablement la gestion économique. Pour les pays en développement, dans lesquels il existe une tendance structurelle à une augmentation rapide des déficits à mesure que la croissance s'accélère, la libéralisation des échanges et des courants de capitaux a fait du choix du régime des taux de change une question politiquement délicate. En outre, les grandes monnaies subissant d'importantes fluctuations, ni le flottement ni le système des échanges fixes n'offre beaucoup d'espoir concernant une solution stable pour ces pays.

57. Son interdépendance croissante a rendu l'économie mondiale beaucoup plus instable. En fait, d'après le FMI, les tendances des années 90 montraient la voie vers une économie mondiale où des excès risquaient de se produire dans les marchés des actifs et le secteur privé, entraînant une instabilité macroéconomique chronique, même lorsque les politiques macroéconomiques étaient raisonnablement disciplinées⁸.

58. Dans ce contexte, caractérisé par une interdépendance et une instabilité mondiales croissantes, la recherche d'une cohérence accrue des politiques acquiert plus d'importance. La vulnérabilité des pays en développement à de brusques changements dans les courants commerciaux ou financiers est d'autant plus préoccupante que leur autonomie en matière de prise de décisions diminue. Une action multilatérale pourrait offrir un autre moyen d'appui. Toutefois, la surveillance multilatérale est devenue de plus en plus asymétrique, du fait que les pays industrialisés ne dépendent plus financièrement des institutions de Bretton Woods. On se préoccupait initialement de faciliter l'introduction d'ajustements économiques dans des délais raisonnables pour tous les membres par le biais d'un ensemble de règles communes mais on s'efforce maintenant de promouvoir, à l'intention des pays en développement, des moyens d'action se fondant sur un ensemble universel de principes économiques permettant d'identifier les erreurs commises par les autorités gouvernementales et de mettre ces dernières en garde, ainsi que de rétablir la confiance dans le marché.

59. Malgré sa présence beaucoup plus intrusive dans les pays en développement, le système de surveillance multilatérale n'a obtenu qu'un succès limité dans la prévention des crises financières. Cela reflète les limitations continues des institutions multilatérales s'agissant de faire face aux problèmes posés par les courants importants de capitaux privés. Jusqu'à présent, du fait de la confiance placée dans la libéralisation financière, il n'a pas été accordé suffisamment d'attention à la durabilité des courants de capitaux privés et aux effets préjudiciables de leur instabilité sur les bénéficiaires. Toutefois, cette situation est également imputable à la surveillance inadéquate des mesures prises par les grands pays industrialisés, qui sont les principaux pays créanciers.

60. Cette situation contraste en partie avec l'évolution du système commercial. Ici, la progression

constante vers un système plus libéral a également été marquée par la persistance d'une attitude négative à l'égard des pays en développement. Toutefois, un certain degré de surveillance multilatérale a été mis en place, qui, en principe au moins, permet aux pays de bénéficier d'un traitement égal, indépendamment de leur économie et de leur statut politique et, dans certains cas, reconnaît la valeur d'un traitement spécial en faveur des pays les plus pauvres. En l'absence d'un examen de structures comparables pour les finances mondiales, sans parler de leur mise en place, le poids politique et économique des pays créanciers continue de dicter les décisions des institutions financières multilatérales.

61. Un système plus stable en matière de taux de change et de situation des paiements exige un minimum de coordination entre les politiques macroéconomiques des grands pays industrialisés. Toutefois, les modalités du système de surveillance multilatérale ne prévoient pas de moyens permettant d'y parvenir ou de faire face aux impulsions unidirectionnelles résultant de changements dans les politiques des États-Unis et des autres grands pays industrialisés en ce qui concerne les questions monétaires et de taux de change. Il faut mettre en place un système plus équilibré, qui puisse identifier les lignes de faille mondiales, quels que soient leur source ou leur emplacement. Cela exige d'examiner avec plus de soin les choix d'orientation des grands pays industrialisés et d'accorder plus d'attention, s'agissant de la surveillance du FMI, à l'émergence d'une fragilité financière et d'une vulnérabilité externe liées aux courants de capitaux privés. Ici, la surveillance devra accorder plus d'attention à la stabilité des flux de capitaux et les recommandations du Fonds devraient inclure, si nécessaire, un contrôle de ces apports.

62. Avec l'extension de la surveillance du FMI aux questions relevant du secteur financier, les normes et codes internationaux portant sur les activités financières et domaines connexes, comme la diffusion de données et la transparence budgétaire, prennent une importance croissante dans la recherche de la stabilité financière mondiale. Ils comportent toutefois aussi des dangers, notamment lorsque le consensus et l'application volontaire sont affectés. Déjà, l'application de normes a été liée aux conditions à remplir pour accéder aux organismes multilatéraux de prêt. Pour progresser en ce qui concerne les initiatives mondiales liées aux normes, il faut que leurs divers

aspects soient appliqués également par toutes les parties concernées, aussi bien les débiteurs que les créanciers. En particulier, les pays en développement devront jouer un rôle beaucoup plus actif dans les institutions multilatérales compétentes et les organismes normatifs compétents, de manière que leurs préoccupations puissent être pleinement prises en compte et qu'un niveau de participation substantiel soit obtenu.

IV. Conclusions et recommandations

63. Les conclusions et recommandations ci-dessous devraient être envisagées dans le contexte des processus préparatoires d'au moins deux autres manifestations qui fourniront des informations beaucoup plus détaillées que cela ne peut être le cas dans le présent rapport. Les négociations en cours de préparation de la réunion ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar), du 9 au 13 novembre 2001, et le processus préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement prévue à Monterey (Mexique), du 18 au 22 mars 2002, permettront à la communauté internationale d'examiner la plupart des questions de fond, sinon toutes, résultant de l'interaction dynamique entre le commerce, les finances, la technologie et l'investissement, et qui affectent la mondialisation et l'interdépendance.

64. Lors de ces réunions, de même que dans les autres instances internationales de politique générale, il faudra placer le développement au centre de l'examen de la gestion de la mondialisation et non pas le considérer comme un sous-produit de la mondialisation. Les objectifs de développement devraient définir le cadre de la mondialisation et non pas permettre à ses forces aveugles de déterminer les orientations du développement. Cela exige non seulement de renforcer la coordination des politiques générales aux niveaux mondial et national mais aussi de faire en sorte que les systèmes internationaux en matière de commerce, de finances et de technologie prennent davantage en compte les objectifs de développement.

65. Au niveau international, l'ONU, compte tenu de son universalité et de son vaste mandat, a un rôle important à jouer dans la promotion de la cohérence des politiques, l'objectif étant de placer le développement et l'éradication de la pauvreté au centre des politiques et processus mondiaux d'intégration. De

même, il faut renforcer la coordination, afin de faire en sorte que l'assistance internationale, tant financière que technique, soit utilisée de la manière la plus efficace possible. L'amélioration de la coordination et de la coopération entre les donateurs et les organisations internationales est une nécessité, tant aux niveaux national que régional et international.

66. Compte tenu de ses fonctions de coordination à l'échelle du système et de son rôle croissant en tant qu'instance centrale, le Conseil économique et social pourrait être encouragé à approfondir son dialogue avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il pourrait encourager le système des Nations Unies à mettre au point des moyens d'action intégrés et des mesures synergiques face à la mondialisation, afin de renforcer les efforts visant à donner suite aux recommandations des grandes conférences des Nations Unies et à atteindre les objectifs fixés durant l'Assemblée du Millénaire. Les réunions de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods devraient continuer de permettre aux responsables d'assurer la coordination des politiques en vue de renforcer la coopération dans les domaines financier, macroéconomique et du développement, et de présenter de nouvelles idées et initiatives.

67. Dans ce contexte, le Conseil économique et social pourrait être encouragé à examiner la possibilité d'orienter les travaux de plusieurs organismes des Nations Unies et de l'OMC dans le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce à l'intention des pays les moins avancés, créé pour accroître l'efficacité de cette assistance, notamment en renforçant la coordination entre les organismes participants. Le Conseil pourrait également être invité à examiner les moyens d'élargir cette assistance par des activités de sensibilisation et des échanges de données d'expérience concernant les liens avec d'autres questions comme la connaissance, la technologie, les finances et l'investissement.

68. Afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à relever les défis de la mondialisation, la communauté internationale devra intensifier ses efforts en matière de ressources financières et d'assistance technique. Un appui devrait être fourni aux efforts nationaux tendant à renforcer les programmes et projets dans les domaines de l'éducation, du renforcement des capacités institutionnelles et de la valorisation des ressources

humaines. Le soutien financier fourni par le biais de l'aide publique au développement devrait être concentré sur des secteurs clefs, comme l'infrastructure matérielle, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles et administratives.

69. Les gouvernements devront promouvoir un environnement permettant au secteur privé des pays en développement et des pays en transition de mieux s'intégrer dans la mondialisation des activités économiques. À cette fin, il faudra s'efforcer d'éliminer les principaux obstacles entravant les efforts de nombreux pays en développement, comme la déficience des infrastructures matérielles et juridiques et l'insuffisance de la base de ressources humaines, la faiblesse des systèmes financiers et l'absence d'accès aux technologies. À ce sujet, la fourniture d'une assistance technique et financière par la communauté internationale et la participation active du secteur privé sont indispensables pour remédier aux déficiences structurelles empêchant les pays en développement de participer à l'économie mondiale fondée sur la connaissance.

70. La mondialisation de la production par les sociétés multinationales, des finances internationales et de l'information, et la circulation des personnes à grande échelle n'ont pas été accompagnées d'une restructuration correspondante des institutions compétentes. Le défi auquel nous sommes confrontés réside dans le fait que les arrangements institutionnels en matière de gouvernance économique ont pris du retard par rapport aux réalités de la croissance et de l'interdépendance qui constituent la mondialisation. Il faudrait adapter et modifier les structures institutionnelles mondiales en ce qui concerne le fonctionnement des marchés financiers, les courants de capitaux internationaux, les régimes de la propriété intellectuelle et des brevets, la politique de la concurrence et de la législation sur les faillites, les politiques fiscales et commerciales et la réglementation et la supervision des banques et des institutions financières. Dans tous ces secteurs, une amélioration des institutions exigerait de renforcer la coordination et la coopération entre les structures de gouvernance aux niveaux mondial, régional, bilatéral et national.

71. Compte tenu de la nature des liens et de l'interdépendance des moteurs de la mondialisation et de son effet cumulatif sur la croissance et le développement, les gouvernements doivent coopérer,

afin d'élaborer des régimes justes et équitables dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la technologie et de la connaissance. À ce sujet, assurer une participation accrue des pays en développement aux processus et organes décisionnels devrait constituer un objectif prioritaire.

72. À mesure que la coordination et la coopération se renforcent au niveau mondial, il faut rappeler que les stratégies de développement doivent être adaptées aux conditions locales. Il faut renforcer et mobiliser les ressources et institutions intérieures, afin de faire en sorte qu'une stratégie de développement contribue à promouvoir les objectifs et priorités du plan de développement national et permette aux pays de prendre des mesures à l'échelle nationale face aux tendances et impacts mondiaux.

73. Il est urgent d'établir un partenariat associant les gouvernements des pays en développement et des pays développés, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, afin d'assurer un courant adéquat de ressources, de connaissances et de technologie en direction des pays en développement, de manière que ces derniers puissent s'attaquer aux causes profondes entravant le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Afin d'améliorer la conception et l'application des programmes de développement et projets d'investissement, des enseignements pourraient être tirés de l'expérience acquise dans le cadre de partenariats régionaux entre les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Notes

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.II.C.1.

² Voir par exemple « The impact of the attacks in the United States on international: an initial analysis », Organisation mondiale du tourisme, 18 septembre 2001 (<http://www.world-tourism.org/market_research/impact_attacks>).

³ Voir deuxième partie de *La situation économique et sociale dans le monde 2001*.

⁴ Le présent rapport s'appuie largement sur les contributions et publications d'un certain nombre d'organisations et institutions spécialisées (éditions successives de *La situation économique et sociale dans le monde*, *Rapport sur l'investissement dans le monde* et *Rapport sur le commerce et le développement* (CNUCED), *Global Economic Prospects and the*

Developing countries et Global Development Finance
(Banque mondiale).

- ⁵ Rapport sur le commerce et le développement 2000, CNUCED (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.00.II.D.10).
- ⁶ Pour plus de détails, voir *La situation économique et sociale dans le monde 2001*.
- ⁷ Cette question est examinée plus en détail dans le rapport de l'Équipe spéciale du Comité exécutif sur les affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies intitulé « Vers une nouvelle architecture financière internationale ».
- ⁸ FMI, *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000*, chap. I.
-